



CONGREGATIO
PRO CLERICIS

Du Vatican, le 28 juin 2013

Prot. N. 20130008

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 juin dernier par laquelle vous m'informez que vous écrivez une biographie d'un prêtre de votre paroisse qui vous a beaucoup marquée. Je vous en remercie.

Le Concile Vatican II affirme que « la sainteté des prêtres est d'un apport essentiel pour rendre fructueux le ministère qu'ils accomplissent ». En effet, « à l'ordinaire, Dieu préfère manifester ses hauts faits par des hommes accueillants à l'impulsion et à la conduite du Saint-Esprit, par des hommes que leur intime union avec le Christ et la sainteté de leur vie habilitent à dire avec l'apôtre: "Si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ qui vit en moi" (Gal. 2, 20) » (*Presbyterorum Ordinis*, n. 12).

Veillez croire, Madame, en mon entier dévouement dans la Seigneur.

+ *Celso Morgia*
✠ Celso Morgia Iruzubieta
Arch. titulaire de Alba marittima
Secrétaire

Madame Marie-Agnès Roussiale
20 bis F rue de Chalandray
91230 Montgeron
France